

PARCOURS APRI BEP

Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers

OPTIONS : D, E ET F

2015
2016

MASTER MEEF Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Mention Pratiques et ingénierie de la formation

Modalités de la formation : master 1 en présentiel, master 2 en présentiel ou à distance

Débouchés possibles

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue soit d'une spécialisation soit de réorientations et de progressions de carrière.

Équipes de recherche d'appui

Le master Enseignement, éducation, remédiation, besoins éducatifs particuliers s'appuie sur quatre laboratoires :

- le laboratoire de psychologie cognitive Paragraphe, EA 349, Université Paris 8, Université de Cergy-Pontoise ;
- l'équipe d'accueil École, mutations, apprentissages - ÉMA, Université de Cergy-Pontoise ;
- le centre de recherche textes et francophonie - CRTF, Université de Cergy-Pontoise ;
- le laboratoire de didactique des mathématiques André Revuz - LDAR, Université Paris 7, Université de Cergy-Pontoise.

En master 1 la formation fait appel à une forte participation de professionnels-formateurs.

Présentation générale

Cette formation s'adresse à des professionnels déjà en exercice qui travaillent avec des enfants et des jeunes ayant des "besoins éducatifs particuliers". Cette expression, couramment utilisée au niveau européen, désigne très largement ceux qui ont besoin d'une adaptation des méthodes d'éducation et d'enseignement et englobe aussi bien les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap que les élèves en grande difficulté scolaire ou les jeunes dont le français est la langue de scolarisation.

Le M1 est consacré à la préparation des certifications internes à l'Éducation nationale : CAPSH (options D, E, F), dans le cadre de la formation continue. Il est ouvert aux stagiaires désignés par les inspections académiques. La formation aide les professionnels à construire les compétences nécessaires pour analyser les besoins éducatifs particuliers des enfants et adolescents et inscrire des réponses à ces besoins au sein de projets individuels et collectifs définis dans le temps, évalués et concertés avec l'ensemble des partenaires. Un tronc commun important permet aux stagiaires des différentes options de connaître les structures et dispositifs dans lesquels exercent leurs collègues et d'être ainsi mieux préparés aux missions d'orientation. La réflexion sur la pratique est placée au centre de la formation par un dispositif de séances d'analyses de pratique sous des modalités variées (groupes d'analyses de pratiques, vidéo-formation, etc.). En M2, la formation vise l'approfondissement des connaissances en didactiques des disciplines, en psychologie du développement et des apprentissages, en psychopathologie. Elle permet une compréhension approfondie des évolutions conceptuelles, juridiques et réglementaires dans lesquelles s'inscrivent les politiques actuelles concernant les enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers. Les cours ont pour objectif une familiarisation avec les recherches actuelles et la rédaction du mémoire celui d'une initiation à la recherche.

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue soit d'une spécialisation soit de réorientations et de progressions de carrière.

Programme du master

Volume horaire global du master 1 : 400 h de cours et 300 h de stage sur un poste spécialisé.

Volume horaire global du master 2 : 192 h de cours et au moins 120 h de stage en milieu professionnel.

Master 1

En master 1, le parcours 1 permet de préparer le CAPASH dans les options F, D et E. La formation est construite sur l'alternance entre stages et cours. Elle est dispensée en présentiel sur les sites de Cergy, Saint-Germain et Antony. L'accompagnement des stages se fait sous la forme de visites. La validation du stage fait l'objet d'une épreuve orale avec un jury mixte composé de professionnels et de représentants de l'université. L'évaluation de chaque UE intègre des travaux en rapport avec l'expérience des stages (projets, compte-rendu, entretiens, vidéo...).

Le mémoire professionnel répond à deux exigences : une revue de question, qui fait le point sur la problématique choisie, suivie d'une analyse critique de la pratique mise en œuvre pendant les stages. L'écrit est évalué.

Master 2

L'année de master 2 s'adressant à des professionnels exerçant à plein temps peut être effectuée en deux ans. Les horaires sont aménagés pour convenir à des étudiants salariés. Les cours sont dispensés en présentiel sur les sites d'Antony et Cergy. La formation peut être suivie entièrement à distance.

L'enseignement est constitué d'une part de cours en psychologie, didactique du français, didactique des mathématiques, histoire et sociologie des politiques éducatives, d'autre part d'un séminaire de recherche choisi en fonction du sujet de mémoire. Le séminaire du "Travail écrit de recherche" regroupe des étudiants autour d'une thématique commune définie préalablement.

Contacts

Responsables du parcours

Frank Jamet
frank.jamet@u-cergy.fr
Catherine Dorison
catherine.dorison@u-cergy.fr

Adresses des lieux de formation

Université de Cergy-Pontoise

Master 1

Site de formation d'Antony
26 rue Léon Jouhaux
92160 Antony
Tél. 01 46 11 62 00 - Fax 01 46 11 62 99

Site de formation de Cergy-Hirsch

Avenue Bernard Hirsch
BP 70308
95027 Cergy cedex
Tél. 01 34 35 37 40 - Fax 01 30 38 85 00

Site de formation de Saint-Germain-en-Laye

5 rue Pasteur
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 84 47 00 - Fax 01 30 87 47 50

Master 2

Site de formation d'Antony
26 rue Léon Jouhaux
92160 Antony
Tél. 01 46 11 62 00 - Fax 01 46 11 62 99

Site de formation de Cergy-Hirsch

Avenue Bernard Hirsch
BP 70308
95027 Cergy cedex
Tél. 01 34 35 37 40 - Fax 01 30 38 85 00

→ Master 1

Le programme du M1 2016-2017 sera communiqué ultérieurement en fonction des nouvelles prescriptions concernant le CAPASH.

→ Master 2

UE 1 • Psychologie 3 cours au choix - Chaque cours est de 12 h

Raisonnement temporel
L'apprentissage et l'évaluation
Apprentissage et troubles spécifiques du langage
Les conduites à risque chez l'adolescent
Retard mental et activités complexes

UE 2 • Approfondissements didactiques, 2 cours au choix - Chaque cours est de 12 h

Écriture : acquisition, difficultés et BEP
La lecture des textes et leur compréhension
Enseignement des mathématiques et élèves à BEP

UE 3 • Sciences de l'éducation - 24 h

Histoire et sociologie des politiques éducatives dans le champ du handicap

UE 4 • Méthodologie de l'entretien - 15 h ou 6 h

UE 5 • Séminaire mémoire - 30 h

UE 6 • UE méthodologiques libres

Anglais pour la recherche (en EAD) - 15 h
Méthodologie expérimentale, ouvert aux étudiants du parcours recherche en éducation - 24 h
Méthodologie sciences de l'éducation, ouvert aux étudiants du parcours recherche en éducation - 24 h

Conditions d'admission

Master 1

Être titulaire d'une licence et être titulaire de l'enseignement public ou privé. Être inscrit en année de préparation au CAPASH. Pour des étudiants non titulaires d'une licence, accès possible grâce à une validation des études supérieures - VES.

Master 2

Cas 1. Étudiants titulaires du master 1 de cette spécialité

Accès après décision d'une commission pédagogique (examen de la qualité du stage, du mémoire professionnel, des motivations de l'étudiant).

Cas 2. Étudiants titulaires d'un diplôme bac plus 4 sans expérience professionnelle

Être titulaire d'un master 1 en psychologie de l'enfance et de l'adolescence
Accès sur examen d'un dossier (diplômes, CV professionnel, lettre de motivation, projet de recherche).

Cas 3. Étudiants, qui sont des enseignants, titulaires d'un diplôme bac plus 4 et du CAPASH ou du CAPSAIS ou du CAEI ou du 2 CASH

Admission : décision de la commission pédagogique de la spécialité après examen d'un dossier comprenant les diplômes et une lettre indiquant le parcours professionnel et le champ disciplinaire dans lequel l'étudiant souhaite inscrire son projet de recherche.

Cas 4. Étudiants, qui sont des enseignants, titulaires du CAPASH ou du CAPSAIS ou du CAEI ou du 2CASH, qui ont (ou non) une licence, mais pas de diplôme bac plus 4

Il est nécessaire de constituer un dossier pour obtenir une validation des études supérieures, VES.
Le dossier VES comprend les diplômes, un CV professionnel indiquant les formations suivies, une synthèse d'une page du mémoire professionnel (cette synthèse indiquera notamment les principales références théoriques utilisées, la démarche adoptée, les conclusions). Une lettre indiquant le champ disciplinaire dans lequel l'étudiant souhaite inscrire son projet de recherche.
Admission sur décision du jury VES du diplôme après examen du dossier.